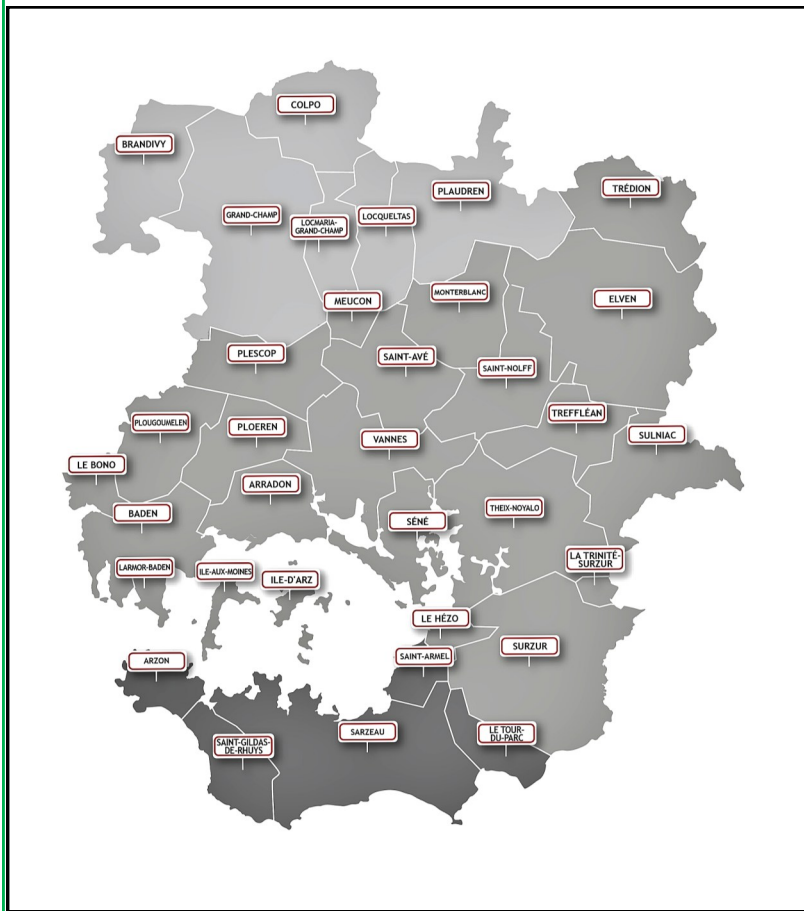


GOLFE DU MORBIHAN-VANNES AGGLOMERATION, UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITE EST NEE



34 communes, 169 000 habitants, ... Voilà le territoire de la nouvelle intercommunalité dont fait partie Trédion. Cette nouvelle communauté d'agglomération, baptisée **Golfe du Morbihan - Vannes agglomération** a vu le jour le 1er janvier 2017, à l'issue de la fusion de Vannes aggro, Loc'h Communauté et de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuy (fusion conditionnée par la loi NOTRe).

Concrètement, pour les usagers, ce changement n'a pas d'incidence directe puisque tous les services publics continuent de fonctionner. Par ailleurs, la nouvelle intercommunalité s'attachera à mettre en place des services de proximité au plus près du lieu de résidence des habitants.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération intervient dans les domaines de compétences qui lui sont attribués, à savoir l'économie, le tourisme, l'aménagement du territoire, le logement, la mobilité, la politique de la ville et les déchets. D'autres compétences (optionnelles et facultatives) sont quant à elles appliquées territorialement, c'est à-dire en fonction de l'intercommunalité d'origine, jusqu'en 2018 ou 2019 selon les cas. Ce laps de temps permettra de définir le projet de territoire de la future communauté et les orientations stratégiques dans chaque domaine d'intervention.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2016

RAPPORT CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES-VANNES AGGLO

Par courrier en date du 05 octobre 2016, la chambre régionale des comptes a adressé les observations définitives de la gestion VANNES AGGLO concernant les exercices 2011 et suivants. Ce document a été présenté au conseil communautaire. Chaque commune soumet ce rapport au conseil municipal.

INDEMNITE OCCUPATION DES LOCAUX-LIQUIDATION JUDICIAIRE VALOR OUEST

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'entreprise Valor Ouest, qui occupait un local dans l'espace communal d'activités rue du calvaire, a été mise en liquidation judiciaire en janvier 2016. Maître Dupont (Vannes) a été nommé comme liquidateur par le tribunal de commerce. Monsieur le Maire fait part de son entretien avec Maître Dupont en date du 18 octobre 2016. Maître DUPONT propose à la commune comme indemnité forfaitaire et définitive pour l'occupation des locaux depuis le prononcé de la liquidation judiciaire une somme de 6 000 €. Le conseil municipal accepte la proposition de Maître DUPONT comme mentionnée ci-dessous.

MANDAT DE VENTE-LOTISSEMENT LE RODOUER-LOTISSEMENT DES BICHES

Dans le cadre de la vente des lots du lotissement « le Rodouer » et « les Biches », un mandat de vente sans exclusivité est confié à l'agence « AVIS IMMOBILIER ». Le commissionnement du mandataire est de 4% TTC du prix de vente du terrain.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT-ECOLE PRIVEE SAINT MARTIN

La participation communale dans le cadre du contrat d'association avec l'Ecole Saint Martin s'élève par élève pour l'année scolaire 2016/2017 :

- classes maternelles : 1 052.78 €
- classes primaires : 345.39 €

Le versement de cette participation s'effectuera par trimestre, à terme échu, selon l'effectif déclaré et présent par l'établissement scolaire remis à la mairie au début de chaque trimestre considéré.

SUBVENTION APEL

Une subvention exceptionnelle de 300 € est accordée à l'A.P.E.L dans le cadre de l'arbre de Noël de l'école de cette fin d'année.

PROGRAMME DE VOIRIE 2016 :

L'entreprise COLAS (VANNES) est retenue pour réaliser le programme de voirie 2016 (Voirie La Ville au Houx, Ty Rodouer, le Fourneau) pour un montant de 23 698.24 € HT.

ETUDE AMENAGEMENT DE VOIRIE RD1

Le cabinet d'études SOLIHA (VANNES) est retenu pour effectuer l'étude préalable d'aménagement de sécurité de la RD1 pour un montant de 4 000 € HT.



Voeux de la municipalité
Samedi 07 janvier à 19 h 30
Salle Multi-Activités

CALENDRIER	
Samedi 14 janvier	Ass. Générale de l'Amicale des retraités-Salle Multi-activités
Samedi 18 février	Repas du foot - salle de la cantine
Dimanche 5 mars	Concours de belote - Salle Multi-activités
Samedi 11 mars	Repas du Carnaval de l'école - Cantine
Dimanche 19 mars	Commémoration du 19 mars FNA-CA
Vendredi 24 mars	Repas du basket - Salle des sports
Du 28 mars au 15 avril	Exposition "L'Egypte des pharaons" par Le Temps de Lire
Samedi 08 avril	Cochon grillé Animons Trédion - Salle des sports
Samedi 29 avril	Concours régional de boules

Chers amis
J'ai le plaisir, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, de vous présenter des vœux de bonheur, santé et de prospérité pour l'année 2017.
Cette nouvelle année sera très active car de nombreux chantiers sont en préparation : mise en place de l'assainissement collectif et rénovation du lieu-dit « les Maisons Guilloux », sécurisation de la circulation et création d'une voie piétonne sur la départementale entre le carrefour « du Sabot » et la Place du 19 Mars 1962, travaux dans l'espace loisirs des Biches. La date de démarrage des travaux de viabilisation du lotissement « Le Clos Neuf » est conditionnée par les résultats des fouilles archéologiques à réaliser avant.
En cette période de vœux j'ai une pensée particulière pour les personnes qui vivent une période difficile, pour celles qui souffrent, pour celles qui sont seules.
Bonne année à tous !

Jean-Pierre RIVOAL

NOUVELLE PROCEDURE DE DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

Depuis le 1er décembre 2016, les demandes de cartes nationales d'identité sont désormais à effectuer dans les mairies bénéficiant d'un « dispositif de recueil ». Un équipement informatique sécurisé permettant de numériser la demande de carte d'identité et notamment de scanner les empreintes digitales du demandeur. **La mairie de Trédion ne traite plus ces dossiers.** Vous devrez vous rendre dans l'une des 28 communes déjà équipées. En ce qui concerne Trédion, les mairies les plus proches sont : **Questembert : 02 97 26 11 38, Saint-Avé : 02 97 60 70 10, Vannes : 02 97 01 60 00 ou encore Malestroit : 02 97 75 11 75.** Vous pouvez également faire une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr. Une fois votre pré-demande validée, un numéro vous est communiqué, il est à transmettre au guichet de la Mairie le jour du rendez-vous avec les pièces à fournir. **L'accueil se fait sur rendez-vous (environ 20 minutes par personne).**

Restez vigilant sur la date de validité de votre carte nationale d'identité et anticipez le renouvellement.

Rappel : les cartes valables au 1er janvier 2014 sont automatiquement prolongées de 5 ans (valable en France et dans certains cas à l'étranger).



Exposition à la médiathèque du **28 mars au 15 avril.**
 Du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.
 Renseignements : 02.97.67.18.52

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

- Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
 - Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place des mesures de sécurité (consultables sur : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>)

Dans tous les cas : exercer une **surveillance quotidienne** de vos animaux.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 27 janvier

Vannes Agglo organise ce ramassage à domicile pour les encombrants de type : - Gros électroménager - Meubles démontés - Sommiers, matelas Uniquement et dans la limite de 1m3 pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités. **S'inscrire obligatoirement au 02.97.68.33.81.**



PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE EN MAIRIE

Mme PHILIPPE reçoit à la mairie les après-midis suivants, **uniquement sur rendez-vous** (Contact : 02.97.69.52.00) : **Mardi 10 janvier, Mardi 24 janvier, Mardi 07 février, Mardi 28 février et Mardi 14 mars**



Le LAEP vous accueillera à la salle multi-activités, place St Christophe, **Le jeudi 19 janvier, le jeudi 16 mars et le jeudi 11 mai 2017 de 9h15 à 11h15.** Renseignements : 02 97 53 04 31



Prochains ateliers sur la commune – Salle Multi-activités - Place St Christophe de 9h30 à 11h30 : **Jeudi 26 janvier, Jeudi 09 février, Jeudi 23 février, jeudi 23 mars, jeudi 06 avril et jeudi 13 avril.**

RENTREE 2017 AU COLLEGE D'ELVEN : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Un nouveau collège public ouvrira ses portes à la rentrée 2017 sur la commune d'Elven.

Un établissement moderne et durable



Le collège va bénéficier de locaux parfaitement adaptés aux nouvelles approches pédagogiques. Les salles de cours seront modulables et permettront de s'adapter à l'organisation pédagogique du cours souhaitée par le professeur. Le collège sera « connecté » et offrira les équipements pour développer les usages du numérique.

Le collège permettra aux élèves d'étudier l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Le latin sera également proposé.

Les élèves qui le souhaitent pourront étudier l'anglais et l'allemand dès la 6ème dans le cadre d'une section bilangue.

Des installations sportives, un gymnase et un plateau sportif seront mis à disposition du collège.

Le centre de documentation et d'information (CDI) offre un large espace de travail. Les élèves disposeront d'un « foyer » pour organiser des activités en particulier sur le temps de pause de midi.

Ce projet architectural privilégie le recours important à l'éclairage naturel pour l'ensemble des locaux. Le collège a été conçu en intégrant des éléments de qualité environnementale.

Pour qui ?

En septembre 2017, le collège d'Elven accueillera les élèves originaires des communes **d'Elven, Trédion, Le Cours, Larré, La Vraie-Croix, Sulniac et Treffléan.** Cette rentrée concernera les élèves actuellement scolarisés en CM2 dans les écoles de ce secteur.

Il concerne également les élèves scolarisés en 6e et 5e selon leur commune d'origine, dans les collèges Jules Simon à Vannes, JL Chrétien à Questembert, Cousteau à Séné et Eugène Guillevic à St Jean-Brévelay.

Des réunions publiques auront lieu dans la 2ème quinzaine de janvier afin de présenter le collège aux parents des élèves de CM2 dans chaque commune du secteur. Les dates seront communiquées par voie de presse.

Pour tout renseignement lié aux inscriptions, contactez la direction de l'école de votre enfant, de son collège actuel ou la Direction départementale des services de l'Education nationale au 02.97.01.86.70

KICEO : EVOLUTION DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

MOBICEO devient le nouveau nom de MOBI-BUS, le service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Désormais accessible avec des carnets de 10 tickets à 11€ contre 15€ auparavant, ce service sera également étendu certains soirs pour permettre aux bénéficiaires du service de participer à certains événements culturels ou sportifs.

CREACEO remplace CREABUS, le service de transport à la demande. Ce service, qui permet de se connecter au réseau de lignes régulières KICEO sur simple demande et réservation, est refondu pour mieux desservir les pôles de vie et mieux rejoindre les lignes régulières urbaines et périurbaines.

A noter : la réservation devra se faire une demi-journée à l'avance.

AFTERBUS, la ligne de soirée sur Vannes, évolue pour s'adapter aux besoins des habitants en soirée, du jeudi au samedi et permet ainsi de rejoindre tous les arrêts du réseau KICEO situés à Vannes.

Enfin, tout ticket oblitéré permet désormais de voyager librement sur l'ensemble du réseau pendant 1 heure (aller/retour compris sur la même ligne)

+ d'infos : centrale de mobilité : **02 97 01 22 10**, agence commerciale Infobus : **02 97 01 22 23** ou **www.kiceo.fr**



FERMETURE DE LA TRESORERIE D'ELVEN

Le transfert de l'activité de la Trésorerie d'Elven vers la Trésorerie de Vannes Mémimur et le Service des Impôts des Particuliers de Vannes Remparts a fait l'objet d'un arrêté ministériel en date du 25 août 2016 avec effet au 01/01/2017. La Trésorerie sera définitivement fermée aux usagers le **16 décembre 2016.**

Service des Impôts des Particuliers de Vannes Remparts

13, avenue Saint Symphorien

CS 22510

56019 VANNES Cedex

Téléphone : **02 97 01 50 50**

Mail : sip.vannes-remparts@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil : 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H (fermé le mercredi)

Accueil 7/7 – 24/24 : accès à l'ensemble des services en ligne : impots.gouv.fr



ELECTIONS

Dates des prochaines élections : L'élection présidentielle :

les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Les élections législatives : **les dimanches 11 et 18 juin 2017**

RAPPEL : pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité.



SITE INTERNET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DU MORBIHAN

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Morbihan a ouvert récemment son site internet : cdad-morbihan.fr Vous y trouverez :

- l'ensemble des dispositifs gratuits d'accès au droit du Morbihan,
- les formulaires indispensables à télécharger pour toute demande,
- les questions aux réponses les plus fréquentes,
- un espace dédié à la jeunesse (mineurs et jeunes majeurs).

CDAD du Morbihan-Palais de Justice

22, place de la République - BP 503 - 56019 VANNES CEDEX

Téléphone: 02 90 99 30 06

Courriel: cdad-morbihan@justice.fr



GRUPE NEO 56, ACTEUR DE L'EMPLOI LOCAL

Un lieu de proximité au plus proche des besoins

Le Groupe Néo 56, via Néo Emplois, est un acteur important de l'emploi local à Elven en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi). Lan NGUYEN, conseiller emploi, reçoit les habitants de Trédion et alentours sur rendez-vous pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches de recherche d'emploi. Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Néo Emplois leur propose **des missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées.** Lan NGUYEN est ainsi l'intermédiaire privilégié entre les demandes des chercheurs d'emploi et les besoins en recrutement des employeurs locaux (entreprises, particuliers, associations) pour favoriser l'emploi durable sur le territoire. Contact : **Lan NGUYEN au 06 46 23 29 68 les lundis, mardis et mercredis de 9h à 17h30**, 16 avenue de la résistance à Elven. lan.nguyen@neo56.org - www.neo56.org

ETAT CIVIL

Du 1er octobre au 31 décembre 2016

Naissances

DROUGAT Maé

DROUGAT Lenny

BEVIERE Jolan

Décès

JAHIER Yannick

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES D'OCTOBRE au 31 DECEMBRE 2016

NOMS- PRENOMS	ADRESSES	OBJET
ARNOULT / CYD LEYTON Steven & Déborah	Le Lety	Construction d'un hangar

PERMIS DE DEMOLIR ACCORDES D'OCTOBRE au 31 DECEMBRE 2016

NOMS- PRENOMS	ADRESSES	OBJET
LE MOUËL François	Impasse de Bléan	Démolition d'un hangar

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES D'OCTOBRE au 31 DECEMBRE

NOMS- PRENOMS	ADRESSES	OBJET
GUIGUEN Laurent	Rue de Lanvaux	Isolation Thermique par l'extérieur
PIPART Patricia	Rue du Calvaire	Modifications de façades
HENON David	Rue Abbé Coédelo	Changement de destination
DREVO Joël	Les Bruyères	Modification d'aspect extérieur



APEL DE L'ECOLE SAINT -MARTIN

L'APEL de l'école Saint Martin de Trédion organisera **de nouvelles collectes de papiers** en 2017 dans

le but de financer des activités pour les enfants de l'école. Vous pourrez déposer vos journaux, prospectus et autres dans le local se situant près du cimetière de 10 h à 12 h, les samedis : **21 janvier, 25 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai et 17 juin**

Venez nombreux !

Pour plus d'infos vous pouvez contacter l'équipe de l'APEL au **06.78.09.18.14** ou au **06.60.95.30.74.**